VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D.—Dossier Nos 95,010 et 90,480, consolidés.

SUCCESSION DU

Dr J. H. MALONEY

ET DE SON EPOUSE

Mme ELIZABETH C. MALONEY.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, Division D, dans l'affaire intitulée Succession du Dr J. H. Maloney et de son épouse Mme Elizabeth C. Maloney, Dossiers Nos 95,010 et 90,480, consolidés, ledit ordre daté et signé du 6 mars 1911 me adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, a midi MARDI, le 11 avril 1911, les propriétés ci-après décrites comme suit:

1. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et servitudes, ci-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'filet No 73, borné par les rues Josephine, Chippewa, Jackson et Annonciation, lequel lot est une partie du lot original No 7 ci-après mentionné, et formant l'encoignure des dites rues Joséphine et Annonciation, et mesurant d'après un devis et certificat d'arpentage, dressé par Deney, ingénieur civil et voyer, daté du 12 décembre 1895, annexé et faisant partie d'un certain acte passé pardevant Edgar M. Cahn, notaire, daté du 31 décembre 1895, trente pieds de face à ladite rue Joséphine sur cent vingt pieds de profondeur de façade sur ladite rue Annonciation. Lequel lot ainsi propriété décrite, formant partie de trois certains lots de terre désignés par les numéros cinq, six et sept, lesquels a été acquise par le défunt Frank Lanier, de Alfred Sildell et autres, par acte reçu et pardevant Charles G. Andry, notaire, le 6 avril 1882, enregistrée en le Bureau des Transferts, livre 116, folio 177. Les améliorations portant les numéros municipaux 740-42 rue Joséphine et Nos 2108 à 2115 rue Annonciation, et consistant d'une rangée de maisons à un étage, le genre de placement qui rapporte de grand revenus.

2. Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes, et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'filet désigné par le numéro municipal 104, borné par les rues Annonciation, Joséphine, St-André et Laurel. Lesdits deux lots sont désignés par les numéros 24 et 25 sur un plan dressé par Edgar Pillié, voyer, daté du 30 janvier 1905 d'après lequel ces dits lots mesurent comme suit: le lot No 24 formant l'encoignure des rues Annonciation et Joséphine et ayant une façade de quarante et un pieds, deux pouces à la rue Annonciation sur une profondeur et façade de cent pieds à la rue Joséphine avec une largeur dans le fond de quarante pieds, onze pouces. Le lot No 25 est contigu au lot No 24 et mesure trente pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent pieds, ayant une largeur dans le fond de vingt-neuf pieds huit pouces. Les améliorations consistent d'une bâtisse occupée par une épicerie et résidence portant les numéros municipaux 801-03 rue Joséphine, aussi la rangée de maisons connue comme Nos 807 à 815 rue Joséphine; ces deux morceaux de propriété seront vendus ensemble.

3. Un certain lot de terre situé, étant et s'étendant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'filet borné par les rues Washington, Quatrième, Rempart et Saratoga, lequel lot désigné par le No 10 on sur un plan de ce lot et autres lots, annexé à un acte de vente de la succession de W. I. B. Massie et épouse, à Reuben D. Gribble, passé le 9 juin 1859, pardevant James W. Breedlove, ancien notaire en cette ville; lequel dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles, mesure américaine; ensemble avec toutes les dépendances y appartenant, droits, voies, privilège, servitudes et dépendances sans exception ni réserve. Les améliorations portent les numéros municipaux 2029-31 rue Washington et consistent d'une maison double.

4. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les vieux Nos 589 et 589 1/2 rue Annonciation, dans le Quatrième District, dans l'filet borné par les rues Annonciation, Sixième, Laurel et l'avenue Washington, désigné par le lettre A sur un devis dressé par D. M. Brosnan le 1er juin 1888, une copie est annexée à un acte de vente passé pardevant J. Bender Nagel, ancien notaire le 7 juin 1888, et mesurant quarante-deux pieds de face à la rue Annonciation sur cent soixante pieds, sept pouces, une et demie ligne de profondeur sur le côté le plus près de la rue Washington, contigu au lot B et cent soixante pieds sept pouces et deux lignes sur la ligne du côté opposé le plus près de la rue Sixième, et quarante deux pieds sur la ligne du fond. Les améliorations consistent d'une résidence double à deux étages, chaque côté contenant environ six grandes chambres, grande cour; la propriété portant les numéros municipaux 2825-29 rue Annonciation.

5. Un autre terre et améliorations dans le Sixième District, dans l'filet borné par les rues Peniston, Constance, Laurel et Amelia, désigné comme lot No 10 sur un plan par J. A. D'Hémécourt le 8 avril 1864, une copie duquel est déposée en l'étude de H. Meden, ancien notaire. Ledit lot mesurant trente pieds, trois pouces et sept lignes de face à la rue Peniston sur cent quinze pieds quatre pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No onze le tout en mesure américaine. Les améliorations consistent d'un très joli cottage double portant les numéros municipaux 721-23 rue Peniston.

6.—Deux lots de terre et Améliorations dans le Quatrième District de cette ville dans l'filet borné par les rues St-André, Camp, Chestnut et Josephine, mesurant chacun trente deux pieds et un sixième de ligne de face à la rue St André sur cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles désignés par les Nos vingt et vingt-et-un sur un plan par W. T. Thompson le 15 avril 1847 et déposé en l'étude de J. E. Beard, ancien notaire. Les améliorations portant les numéros municipaux 1218-20 rue St André et consistant d'une résidence double et confortable à deux étages. Le côté No 1218 a vestibule, salon double, salle à manger, cinq ou six chambres à coucher, chambre à bain, cuisine, office, etc. Le côté No 1220 est tel que le No 1218, excepté qu'il y a un vestibule, et que la connection d'eau et d'égout vient d'y être installée.

7. Un certain lot de terre et améliorations situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'filet No 27, borné par les rues Poplar (maintenant Camp), Magasin, Josephine et St-André désigné par le No 25 sur un plan par A. Knal et C. Warner, le 4 mars 1848, déposé comme plan No 102 dans le livre des plans de Joseph B. Marks, ancien notaire; ledit lot mesurant trente-et-un pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Camp sur une profondeur de cent six pieds six pouces et sept lignes, et trente-et-un pieds dix pouces et trois lignes de largeur dans le fond, et lequel lot est désigné par le même numéro sur un plan par Henry Moellhauser, daté du 22 juin 1844, en l'étude de L. B. Kemy, ancien notaire. Les améliorations consistent d'une maison double portant les numéros municipaux 2024-26 rue Camp.

8. Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'filet borné par l'avenue Henry Clay, les rues Calhoun, Prestons (ou Annonciation) et Tchoupitoulas désignés par les Nos trois et quatre et mesurant ensemble trente deux pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue Calhoun sur cent six pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. TERRAINS VACANTS.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs devront assumer les taxes de 1911, aussi les frais de tous certificats et les frais des actes de vente par devant Charles A. Butler, notaire. Les ventes auxquelles aux bruxs existant et les loyers échus aux vendeurs jusqu'au passage des actes de vente (Les dépôts ne devra rien porter d'intérêts) 10 0/0 du prix d'achat devant être fait par les acquéreurs au moment de l'adjudication.

J. L. Onorato.

ENCANTEUR ET AGENT DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, BUREAU, No 626 RUE GRAVIER.

11 mars—11 12 19 26—avri. 2 9 11

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Valentine Cavalier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 95,792—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours suivants la présente notification les titres de leurs créances, si ils en ont, ou peuvent en avoir, pour lesquels le compte final présenté par Henry Cavalier, administrateur de cette succession, ne saurait pas approuvé et homologué et le fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — A. D. Dauzat, avocat.

8 mars—d 12 17

VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BeauTerrain Vacant

DANS LE

Premier District

SUCCESSION DE JAMES TAYLOR ET DELIA ROSS, SON EPOUSE.

No 75,416—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—MARDI, le 11 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé du 21 mo jour de février 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété suivante sera vendue—

Une moitié d'intérêt indivis en et à un certain lot de terre dans l'filet 77, Premier District de cette ville, borné par les rues Ulloa, D'Hémécourt, Solomon et l'avenue Carrollton, désigné par le No 19 et spécialement décrit comme le lot entre la vieille église et Chisnos Mines, comme il est énuméré en l'inventaire ci-décrit, mesurant 33 pieds de face à la rue Ulloa sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété exigibles en l'année 1911, et de déposer 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edouard F. Henriques, notaire.

11 mars—11 12 19 26—av 2 9 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beau Terrain Vacant

DANS LE

Premier District

SUCCESSION DE JOSEPH BROWN.

No 95,015—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO.—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—MARDI, le 11 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A maintenant absent en congé, daté et signé le 21me jour de février 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété comme suit, sera vendue:

Une moitié d'un intérêt indivis dans et à un certain lot de terre dans l'filet No 778, Premier District de cette ville, borné par les rues Ulloa, D'Hémécourt, Solomon et l'avenue Carrollton, désigné par le No 19 et spécialement décrit comme le lot entre la Vieille Eglise et Chisnos Mines, comme il est énuméré dans l'inventaire, mesurant 33 pieds de face à la rue Ulloa sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété exigible en l'année 1911, et déposer 10 0/0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edouard F. Henriques, notaire.

11 mars—11 12 19 26—avril 2 9 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Attention Marchands de Charbon!

La Louisville and Nashville Railroad Company vendra pour cause au plus haut enchérisseur, à l'enchère publique, à la tête de la rue St-Joseph,

LUNDI, 20 Mars 1911 à 10:30 h. a. m.

Un chargement de charbon, Char No 61,261 L. & N., pesant 83 600 livres, consigné à R. F. Hyams Jobber Co., comprenant le Bill des Dépenses 2787 le 14 février 1911. La vente en vertu de la loi No 167 de la Session de 1898 de l'Assemblée Générale de la Louisiane, autorisant la vente, sortant en commun de tout frêt non réclamé et stipulant la disposition des etc., produits.

Conditions—Comptant et livraison immédiate.

W. H. FITZPATRICK, Encanteur.
Bureau No 338 rue Carondelet.

8mars—8 12 19 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHANCE POUR PLACEMENT.

Ce Cottage Double

BIEN BATI

Nos 1406-1408

RUE MANDEVILLE

Succession de Veuve John O'Neil.

No 95,791—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO.—W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 338 rue Carondelet—JEUDI, le 30 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A maintenant absent en congé, daté et signé le 21me jour de février 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses, etc., situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans et désigné par le No 2 dans l'filet No 56, borné par les rues Mandeville, Villeré (autrefois Girod) Marigny et N. Robertson (autrefois St-Jean-Baptiste), sur un plan tracé par J. Pillié, en date du 14 mars 1831 et déposé en l'étude de C. Pollock, ancien notaire, le 30me jour du même mois. Ledit lot mesure en mesure anglaise 40 pieds de face à la rue Mandeville sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations qui s'y trouvent portent les Nos municipaux 1406 et 1408 rue Mandeville, et comprennent un cottage double portant quatre chambres, cuisine, hangar de chaque côté.

Conditions—Un tiers ou le tout comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an, la portion de crédit de ladite vente étant attestée par billet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an de ce jour jusqu'à parfait paiement, daté du jour de l'adjudication, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de "non aliénando" et toutes les clauses usuelles; 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, et la police d'assurance devant être transférée au détenteur du billet, et l'acquéreur devant payer en plus et au-dessus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en 1911. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les loyers devant être collectés et retenus par le vendeur jusqu'à ce que l'acte soit passé. Acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant M. Edward S. Ellis, notaire.

MM Martin H. Manion et H. W. Kaiser, avocats.

26 fév—26—mars 5 12 19 26 30

E. A. ANDRIEU.

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange. N.O. Boîte 113. Nouvelle Orléans. Lte

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Résidence Désirable en Briques à Trois Etages

No 629 Rue St-Pierre, entre la rue Royale et le Passage de la Bourse.

SUCCESSION DE JOSEPH BOUCHOUX.

No 88 509 du Dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A l'Honorable T. C. W. Ellis, Juge.

PAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur — Bureau 826 rue Union, Nouvelle-Orléans Louisiane—MERCREDI, le 5 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à la Nouvelle-Orléans, en vertu de et conformément à un jugement rendu, lundi le 20 février 1911, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Division B, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, alors absent en congé, et signé le 3 mars 1911, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à vendre au plus haut enchérisseur à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon y appartenant, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'filet No 44, borné par les rues St-Pierre, Royale, Passage de la Bourse et Passage Orléans, et désigné par le Numéro Six sur un plan dressé de onze lots de terre dans le même filet par Pillié et Depouilly, le 13 mars 1866, et annexé pour référence à un acte de vente par Mme J. B. Labranche et als à Paul N. Rivers, exécuté pardevant Félix Grima, notaire, le 25me jour d'avril 1866; led lot de terre mesure, d'après ledit plan, dix huit pieds, six pouces et six lignes (18' 6" 6''') de face à la rue St-Pierre, entre la rue Royale et le Passage de la Bourse, et quatre-vingt-cinq pieds onze pouces (85' 11") en profondeur, sur la ligne vers la rue Royale, le divisant du lot No cinq et du lot du fond No deux dudit plan, et sur une profondeur de quarante et un pieds, huit pouces (41' 8") sur la ligne vers le Passage de la Bourse, le divisant du lot No sept, de la, dix pieds, un pouce et quatre lignes (10' 1" 4''') sur une ligne parallèle à la rue St Pierre, s'étendant vers la rue Royale et le divisant du dit lot No sept, de là sur une autre profondeur de vingt-deux pieds, deux pouces [22' 2"[sur une autre ligne perpendiculaire à ladite rue St Pierre, et aussi le divisant du lot No sept, de là s'étendant vers la rue Royale et le divisant du dit lot No sept, de là s'étendant vers la rue Royale et le divisant du dit lot No sept, de là sur une autre profondeur de vingt-deux pieds, deux pouces [22' 2"[sur une autre ligne perpendiculaire à ladite rue St Pierre, et aussi le divisant du lot No sept, de là s'étendant vers la rue Royale et le divisant du dit lot No sept, de là s'étendant vers la rue Royale et le divisant du dit